



SUI
sailing



18/19.06.2022

SwissCup Regatta Class IOM

Organisation VRC du Rosel, CVVC, Cercle de la Voile du Vieux-Chablais, 1897, Bouveret

Christian Rogivue - mobile +41 (0) 76 569 16 60

Lieu / Ort / Place Lac du Rosel, Martigny (Route des Iles 5, 1920 Martigny)

Suivre WESTERN CITY <https://goo.gl/maps/1SP44ADL39DKvfQm8>

Parking Gratuit le long de la route - Parking Le Western, 2.- /jour

Sa.di. 18/19.06.2022 **accueil 09 :30** **briefing 09 :50**

Programme **10 :00** **1^{er} départ**

16 :00 **Fin des régates (samedi 17 :00)**

16 :30 **Résultats : Classement avec un minimum de 5 bateaux**

Règlement World Sailing + Fair Play (Obligatoire !! ;-)

Classe **IOM**

Jauge Feuille de jauge valable

Frais **20- / 20.-€ - Repas de midi possible au Western avec crêpes (Repas facultatif) Samedi : grillades au Western, 18.-, dimanche crêpes standard**

Inscription à : vcrosel@gmail.com délai : 15.06.22

Comité de course Christian Rogivue

Jury Christian Rogivue

Nota Bene Mesures sanitaires du moment, l'inscription est obligatoire, les personnes participantes acceptent de se soumettre aux prescriptions si elles sont encore demandées. (Actuellement plus aucune mesure en place !)

IOM – 18/19.06.2022 / Inscription

Nom / Name / Cognome _____

Prénom / Vorname / Nome _____

Adresse / Adress / Indirizo _____

N.P. / PLZ / CAP _____

Lieu / Ort / Città _____

Mobile / Telefon / _____

e-Mail : _____

Numéro de voile / Segelnummer / Numero velico _____

Numéro de licence Swiss Sailing _____

RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'administration. Pour les fréquences autres que 2.4 GHz, le bulletin d'inscription devra mentionner quatre (4) fréquences, qui devront être disponibles pendant l'épreuve. Les bulbes de lest en plombs doivent être peints ou recouverts

Repas midi samedi Western 18.- p/pers : Oui, Nbre pers. _____ Non

Date : _____

Signature : _____

Inscription par mail a : vcrosel@gmail.com

DECISION DE COURIR – Règles sanitaire

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Note :

La régata est le reflet de notre pratique. Un comportement inapproprié des concurrents peut impacter négativement cette image. Tous les participants sont informés que leurs actions seront observées attentivement non seulement par les officiels de la course, mais aussi par le public. Merci de bien vouloir vous comporter avec dignité et respect.



SwissCup Regatta Class IOM – 18/19.06.2022



Class M

